

RAPPORT DE LA MAIRESSE – ANNÉE 2023

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c.C -27.1), c'est avec plaisir, à titre de mairesse de la municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, de vous présenter les faits saillants du rapport financier préparé par FBL, S.E.N.C.R.L. pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2023.

L'année 2023 nous a permis de marquer progrès dans plusieurs dossiers sur lesquels nous travaillons depuis quelques années en plus d'en

ajouter d'autres. Nous sommes actuellement en attente des réponses aux demandes d'aide financière déposées pour atténuer l'impact financier de la réalisation de ces projets sur la population. Toute l'équipe administrative a travaillé pour que nous puissions mener à bien ces dossiers et cela, en plus des différentes obligations auxquelles ils doivent répondre dans le cadre normal de leur travail.

Je suis donc fière du travail accompli par notre équipe.

ÉTATS FINANCIERS 2023

REVENUS

Taxes	3 842 009 \$
Compensation tenant lieu de taxes	4 033 \$
Quotes-parts	\$
Transferts	224 823 \$
Services rendus	387 556 \$
Imposition de droits	170 248 \$
Amendes et pénalités	17 445 \$
Autres revenus d'intérêts	165 482 \$
Autres revenus	6 032 \$
TOTAL DES REVENUS :	4 817 628 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Excédent d'exercice	580 276 \$
Excédent d'exercice à des fins fiscales	680 195 \$
Activités d'investissement 2023	314 402 \$
Surplus accumulé non affecté 2023	50 521 \$
Surplus accumulé affecté 2023	4 187 \$
Réserves financières et fonds réservés	0 \$
Financement long terme	
- Taxes de secteur	219 567 \$
- Taxe ensemble (inclut le financement des fosses septiques)	1 041 763 \$
Taux de taxe uniformisé	0,6671 \$

DÉPENSES

Administration générale	664 323 \$
Sécurité publique	851 881 \$
Transport routier	883 285 \$
Hygiène du milieu	1 233 798 \$
Santé et bien-être	1 123 \$
Urbanisme	132 275 \$
Loisirs et culture	448 802 \$
Frais de financement	21 865 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	4 237 352 \$

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DU CONSEIL MUNICIPAL (incluant les organismes mandataires ou supralocaux)

Mairesse	42 518 \$
Conseiller siège n° 1	11 943 \$
Conseiller siège n° 2	11 943 \$
Conseiller siège n° 3	11 943 \$
Conseiller siège n° 4	14 728 \$
Conseiller siège n° 5	12 090 \$
Conseiller siège n° 6	11 943 \$
Taux de taxe moyen MRC	0,8746 \$

Les états financiers ont été déposés par l'auditeur, lors de la séance du 10 juin 2024 et ratifié par le conseil lors de la séance du 15 juillet 2024. Ces états financiers présentent la situation financière de la Municipalité en date du 31 décembre 2023.

RAPPORT DE LA MAIRESSE – ANNÉE 2023

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Pour 2023, le programme triennal de la Municipalité prévoyait la continuation des différents projets en cours. Dans les principaux projets vus, nous retrouvons les projets suivants :

- Drainage pluvial dans le Domaine-du-Lac-Huron
- Réfection du réseau d'aqueduc sur la montée du 4^e Rang et le 4^e Rang
- Ajout d'abribus
- Ajout d'infrastructures d'égout sanitaire et pluvial dans le secteur Douville

Seul le projet du secteur Douville n'est pas prêt à être réalisé. Nous sommes à répondre aux demandes de la Ville de Saint-Hyacinthe pour obtenir leur position quant au raccordement des résidences. Nous devrions pouvoir terminer le tout cet automne.

La Municipalité a également obtenu les modifications règlementaires nécessaires pour doter la municipalité d'un centre municipal auquel seront éventuellement joints les bureaux municipaux. Nous sommes dans les dernières démarches pour pouvoir réaliser ce projet. Le conseil municipal a également finalisé le projet de jeux d'eau pour le parc Euclide-Jodoin et ces derniers seront en opération sous peu.

Les projets avancent donc et nous espérons pouvoir réaliser la majeure partie de ceux-ci d'ici la fin de notre mandat politique.

D'autres projets, de moindre envergure, sont également en cours de réalisation : création de la régie incendie, la réfection de la caserne incendie, l'acquisition de matériel opérationnel, la sécurisation de nos secteurs urbanisés et l'actualisation de nos stations de pompage.

L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2023, l'endettement de la population de la municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine représentait une somme de

RÈGLEMENT	SOLDE	SECTEUR	ENSEMBLE	
08-361	173 400 \$		173 400 \$	
14-423	151 100 \$		151 100 \$	Remb. par TECQ
19-502	466 700 \$	466 700 \$		
21-525	811 000 \$		811 000 \$	Fosses sept.
Total	1 602 200 \$	466 700 \$	1 135 500 \$	



FONDS DE ROULEMENT

La Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine dispose d'un fonds de roulement de 500 000 \$, lequel n'est pas utilisé.

C'est donc avec plaisir que je vous confirme que la Municipalité demeure dans une excellente situation financière. Je remercie mes collègues du conseil, les membres de l'équipe municipale et nos citoyennes et citoyens pour leur grande collaboration et leurs efforts soutenus pour et au bénéfice des citoyennes et citoyens de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.

Ginette Gauvin

Ginette Gauvin, mairesse